

---

# États financiers de l' Association canadienne d'histoire ferroviaire

31 mars 2022

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des produits et des charges	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 17
Annexes	18 - 19

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'  
Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« ACHF »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ACHF au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'ACHF conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'ACHF à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ACHF ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'ACHF.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ACHF.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ACHF à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'ACHF à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'ACHF pour exprimer une opinion sur les états financiers de l'ACHF. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 2 août 2022

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A120628

**Association canadienne d'histoire ferroviaire****État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 mars 2022

		<b>2022</b>	2021
	Annexes	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Produits</b>	A	<b>2 457 738</b>	2 052 897
<b>Charges</b>	B	<b>2 338 525</b>	1 631 703
Excédent des produits sur les charges avant amortissement		<b>119 213</b>	421 194
<b>Amortissement</b>			
Immobilisations corporelles	B	<b>(290 692)</b>	(289 475)
Actifs incorporels	B	<b>(2 039)</b>	(2 915)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	A	<b>227 663</b>	235 534
		<b>(65 068)</b>	(56 856)
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>54 145</b>	364 338

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2022

	<b>Investis en immobili- sations corporelles et en actifs incorporels</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2020	1 539 169	284 020	1 823 189
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges <sup>1</sup>	(56 856)	421 194	364 338
Acquisition d'immobilisations corporelles	48 980	(48 980)	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(48 980)	48 980	-
Remboursement de la dette	268 657	(268 657)	-
Encaissement de subventions à recevoir	(245 159)	245 159	-
Solde au 31 mars 2021	1 505 811	681 716	2 187 527
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges <sup>1</sup>	<b>(65 070)</b>	<b>119 215</b>	<b>54 145</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>148 263</b>	<b>(148 263)</b>	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(17 649)</b>	<b>17 649</b>	-
Remboursement de la dette	<b>259 945</b>	<b>(259 945)</b>	-
Encaissement de subventions à recevoir	<b>(265 214)</b>	<b>265 214</b>	-
Solde au 31 mars 2022	<b>1 566 086</b>	<b>675 586</b>	<b>2 241 672</b>

<sup>1</sup> Le montant présenté dans la colonne « Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels » représente l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

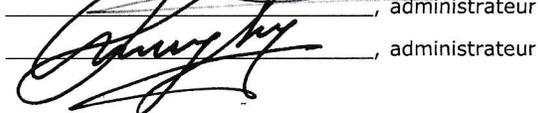
**Association canadienne d'histoire ferroviaire**  
**État de la situation financière**  
 au 31 mars 2022

		2022	2021
	Notes	\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		852 029	1 218 284
Débiteurs		24 214	14 096
Subventions à recevoir			
Ministère de la Culture et des Communications			
Phase I			
Dimanches gratuits		379 821	241 141
Gouvernement du Canada – Subvention salariale d'urgence du Canada	4	61 549	57 383
Ville de Saint-Constant		11 738	11 738
Bibliothèque et Archives Canada		-	24 073
Autres		-	26 903
Taxes à recevoir		33 185	18 405
Stocks	3	63 956	77 096
Charges payées d'avance		25 604	24 598
		<b>1 554 392</b>	<b>1 713 717</b>
Subventions à recevoir			
Ministère de la Culture et des Communications			
Phase I			
		-	379 821
Immobilisations corporelles	5	5 442 667	5 585 098
Collection et matériel d'exposition		1	1
Œuvre d'art		69 576	69 576
Actifs incorporels	6	4 763	6 801
		<b>7 071 399</b>	<b>7 755 014</b>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		222 421	190 314
Sommes à remettre à l'État		17 168	17 446
Apports reportés	7	214 527	512 067
Produits reportés		4 869	6 961
Tranche à court terme de la dette	8	290 736	259 945
		<b>749 721</b>	<b>986 733</b>
Dette			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8	129 085	419 820
	9	3 950 921	4 160 934
		<b>4 829 727</b>	<b>5 567 487</b>
Engagements			
	12		
<b>Actifs nets</b>			
Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels		1 566 086	1 505 811
Non affectés		675 586	681 716
		<b>2 241 672</b>	<b>2 187 527</b>
		<b>7 071 399</b>	<b>7 755 014</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
 administrateur

  
 administrateur

**Association canadienne d'histoire ferroviaire****État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
Notes	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>54 145</b>	364 338
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>290 692</b>	289 475
Amortissement des actifs incorporels	<b>2 039</b>	2 915
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(227 663)</b>	(235 534)
	<b>119 213</b>	421 194
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir	<b>(94 912)</b>	386 861
10	<b>24 301</b>	808 055
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(148 261)</b>	(48 980)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette	<b>(259 945)</b>	(268 657)
Augmentation de la dette	-	40 000
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>17 650</b>	48 980
9	<b>(242 295)</b>	(179 677)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(366 255)</b>	579 398
Encaisse au début	<b>1 218 284</b>	638 886
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>852 029</b>	1 218 284

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

L'Association canadienne d'histoire ferroviaire (l'« ACHF ») a été constituée le 22 août 1941 en organisme sans but lucratif et sans capital social en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Ses statuts ont été prorogés le 18 juin 2014 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes à but non lucratif*. L'ACHF est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de l'article 985.23 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Québec).

Les activités principales de l'ACHF est la propriété et l'exploitation d'un musée agréé connu sous le nom d'Exporail, le Musée ferroviaire canadien, situé à Saint-Constant et à Delson, au Québec. Exporail est le plus grand musée ferroviaire du Canada et a été reconnu par la Chambre des communes comme le musée ferroviaire national du Canada. Ses objectifs sont de conserver, protéger et préserver une collection d'objets ferroviaires à des fins d'exposition publique, d'éducation et de recherche. L'ACHF possède également la plus grande collection de documents ferroviaires du Canada dans ses archives, et produit et distribue un magazine bimensuel, Rail Canadien, à ses membres.

En 2020-2021, suite aux recommandations et règlements gouvernementaux découlant de la pandémie de COVID-10, le musée Exporail a été fermé du 18 mars 2020 au 25 juin 2020, et du 28 septembre 2020 au 18 février 2021, ce qui a eu un impact sur les résultats financiers. En 2021-2022, le musée a été ouvert au public pendant toute l'année.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », pour les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés*

Le 1 avril 2021, l'ACHF a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du *Manuel de CPA Canada* (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers de l'ACHF ou sur les informations à fournir.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'ACHF devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'ACHF dans le cadre de l'opération.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'ACHF comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Constatation des produits*

L'ACHF applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'admission, de vente et de location sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Clôture et améliorations du terrain	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif	5 %
Améliorations des bâtiments	Dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Machinerie, matériel et équipement	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	20 %
Enseignes	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Actifs incorporels*

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et amortis en fonction de leur durée de vie selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Lorsque les circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'actif incorporel. Les réductions de valeur d'actifs incorporels doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

### *Stocks*

Les stocks de produits finis pour la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### *Collection et matériel d'exposition*

La collection et le matériel d'exposition sont imputés aux charges de l'exercice au moment de l'acquisition et sont comptabilisés à un montant nominal de 1 \$.

### *Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles*

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les apports affectés au remboursement d'une dette contractée pour financer les charges d'un ou de plusieurs exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice ou des exercices au cours desquels les charges correspondantes sont constatées.

### *Ventilation des charges*

Les salaires et charges sociales sont ventilés selon les clés de répartition suivantes, au prorata du temps estimatif que les employés allouent à l'activité :

- Administration et frais de bureau;
- Animation, éducation et expérimentation ferroviaire;
- Archives, collection et documentation;
- Développement philanthropique et activités de financement;
- Communications et publicité;
- Entretien des immeubles et du site;
- Expositions;
- Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway.

Les montants imputés aux diverses activités sont présentés à la note 11 des états financiers.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires

31 mars 2022

#### 3. Stocks

Le coût des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'établit à 101 618 \$ (31 486 \$ en 2021), lequel est inclus à l'annexe B au poste « Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway ».

#### 4. Subvention salariale d'urgence du Canada

Au cours de l'exercice, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, l'ACHF s'est qualifiée comme employeur admissible pour la Subvention salariale d'urgence du Canada en démontrant qu'elle a atteint un pourcentage de baisse de ses revenus requis pendant la période d'admissibilité du programme. Par conséquent, l'ACHF a droit à une subvention pouvant aller jusqu'à 75 % des salaires admissibles pour des employés admissibles. Une subvention de 97 161 \$ (378 824 \$ en 2021) a été comptabilisée dans les produits au cours de l'exercice, pour laquelle une tranche de 61 548 \$ (57 382 \$ en 2021) est à recevoir au 31 mars 2022.

#### 5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Phases I et II				
Clôture et améliorations du terrain	161 641	93 436	68 205	68 205
Bâtiments	10 409 050	6 375 518	4 033 532	4 240 813
Mobilier et équipement	208 291	204 348	3 943	4 929
Machinerie, matériel et équipement	41 232	39 707	1 525	1 782
Matériel informatique	18 555	18 518	37	53
	<b>10 838 769</b>	<b>6 731 527</b>	<b>4 107 242</b>	<b>4 315 782</b>
Autres				
Terrain	506 594	-	506 594	506 594
Clôture et améliorations du terrain	262 849	235 557	27 292	30 930
Bâtiments	1 070 513	941 670	128 843	135 625
Améliorations des bâtiments	649 113	198 011	451 102	466 367
Mobilier et équipement	231 167	148 594	82 573	13 825
Machinerie, matériel et équipement	532 680	480 351	52 329	34 777
Matériel roulant	87 715	71 378	16 337	11 349
Enseignes	13 808	13 258	550	788
Matériel informatique	178 793	108 988	69 805	69 061
	<b>3 533 232</b>	<b>2 197 807</b>	<b>1 335 425</b>	<b>1 269 316</b>
	<b>14 372 001</b>	<b>8 929 334</b>	<b>5 442 667</b>	<b>5 585 098</b>

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires

31 mars 2022

#### 6. Actifs incorporels

	2022	2021
	Valeur	Valeur
	comptable	comptable
	nette	nette
	\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
Logiciel	<b>67 348</b>	<b>62 585</b>
	<b>4 763</b>	6 801

#### 7. Apports reportés

	2022	2021
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications – subvention pour l'exercice subséquent perçue d'avance	-	389 041
Dons pour un projet futur et pour des salaires	<b>44 436</b>	87 518
Don du ministère du Patrimoine canadien dédié au projet de réaménagement des réserves	-	21 128
Don dédié à la réparation de la locomotive à vapeur Molson-Coors Canada	<b>1 339</b>	9 555
Don dédié à la salle de trains miniatures	<b>1 718</b>	1 718
Don dédié pour la restauration des véhicules ferroviaires	<b>139 083</b>	-
Don dédié du CN pour l'exposition sur la sécurité ferroviaire	<b>1 436</b>	1 436
Don de Bibliothèque et Archives Canada pour le projet Heckman et Van Horne	<b>2 023</b>	-
Don dédié au financement d'une exposition permanente	-	1 671
Don de Bibliothèque et Archives Canada dédié au soutien au traitement des archives	<b>3 364</b>	-
Don pour réorganisation des réserves du Programme d'aide aux musées	<b>21 128</b>	-
	<b>214 527</b>	512 067

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	<b>512 067</b>	102 365
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>165 598</b>	464 216
Tranche constatée à titre de produits	<b>(463 138)</b>	(54 514)
Solde à la fin	<b>214 527</b>	512 067

**8. Dette**

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
Prêt d'une durée de 20 ans d'un montant de 3 415 000 \$, portant intérêt au taux de 3,94 %, remboursable par versements semestriels de 131 628 \$, capital et intérêts, à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour la Phase I, jusqu'au 22 juillet 2023. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière de premier rang sur le terrain et des bâtiments d'une valeur comptable nette de 3 079 327 \$ et par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et des actifs, à l'exception des archives et du matériel d'exposition	<b>379 821</b>	620 962
Prêt d'une durée de 5 ans d'un montant de 175 520 \$, portant intérêt au taux de 3,13 %, remboursable en 10 versements semestriels de 19 098 \$, capital et intérêts, à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications pour le réaménagement de la gare Hays, jusqu'au 29 avril 2021.	-	18 803
Emprunt, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, garanti par le gouvernement du Canada*	<b>40 000</b>	40 000
	<b>419 821</b>	679 765
Tranche à court terme	<b>290 736</b>	259 945
	<b>129 085</b>	419 820

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	290 736
2024	129 085

\* Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2023. Le remboursement du solde du prêt-subvention d'un montant de 60 000 \$, au plus tard le 31 décembre 2023, donnera lieu à une radiation de 33,33 % du prêt. L'ACHF a donc comptabilisé un revenu de subvention de 20 000 \$ au cours de l'exercice 2021. Autrement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les prêts en souffrance seront convertis en prêts de deux ans assortis d'un taux d'intérêt de 5 % par année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et devront être entièrement remboursés au plus tard le 31 décembre 2025.

**9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations corporelles acquises sont amorties.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	<b>2022</b>	2021
	\$	\$
Solde au début	<b>4 160 934</b>	4 347 488
Ajouts	<b>17 650</b>	48 980
Amortissement	<b>(227 663)</b>	(235 534)
Solde à la fin	<b>3 950 921</b>	4 160 934

Le solde à la fin comprend :

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2022 Valeur comptable nette</b>	2021 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<b>Phase I</b>				
Développement économique Canada	<b>3 000 000</b>	<b>1 867 933</b>	<b>1 132 067</b>	1 191 650
Ministère de la Culture et des Communications	<b>3 415 000</b>	<b>2 126 337</b>	<b>1 288 663</b>	1 356 487
CLD de Roussillon	<b>26 100</b>	<b>16 250</b>	<b>9 850</b>	10 368
Ville de Saint-Constant	<b>93 436</b>	<b>-</b>	<b>93 436</b>	93 436
	<b>6 534 536</b>	<b>4 010 520</b>	<b>2 524 016</b>	2 651 941
Virement aux immobilisations corporelles	<b>93 436</b>	<b>-</b>	<b>93 436</b>	93 436
	<b>6 441 100</b>	<b>4 010 520</b>	<b>2 430 580</b>	2 558 505
<b>Phase II</b>				
Développement économique Canada	<b>1 200 000</b>	<b>728 108</b>	<b>471 892</b>	496 728
Ministère de la Culture et des Communications	<b>1 200 000</b>	<b>728 108</b>	<b>471 892</b>	496 728
	<b>2 400 000</b>	<b>1 456 216</b>	<b>943 784</b>	993 456
Virement aux immobilisations corporelles	<b>70 444</b>	<b>-</b>	<b>70 444</b>	70 444
	<b>2 329 556</b>	<b>1 456 216</b>	<b>873 340</b>	923 012
<b>Exposition permanente Volet B</b>				
North American Railway Foundation	<b>130 633</b>	<b>60 040</b>	<b>70 593</b>	74 309
Ministère de la Culture et des Communications	<b>486 360</b>	<b>218 961</b>	<b>267 399</b>	281 472
	<b>616 993</b>	<b>279 001</b>	<b>337 992</b>	355 781

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Notes complémentaires

31 mars 2022

#### 9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2022 Valeur comptable nette \$	2021 Valeur comptable nette \$
Projet de logiciel de gestion des collections Patrimoine canadien Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	30 060	29 091	969	1 384
Municipalité régionale de comté de Roussillon	2 100	2 050	50	73
	<b>44 160</b>	<b>42 853</b>	<b>1 307</b>	<b>1 869</b>
Autres projets Heller-Smith Family Foundation	35 000	18 746	16 254	22 138
Bibliothèque et Archives Canada	48 980	19 837	29 143	41 633
	<b>83 980</b>	<b>38 583</b>	<b>45 397</b>	<b>63 771</b>
Renouvellement de l'exposition permanente Patrimoine canadien Ministère de la Culture et des Communications	205 253	27 198	178 055	169 312
	97 602	13 352	84 250	88 684
	<b>302 855</b>	<b>40 550</b>	<b>262 305</b>	<b>257 996</b>
	<b>9 818 644</b>	<b>5 867 723</b>	<b>3 950 921</b>	<b>4 160 934</b>

#### 10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2022 \$	2021 \$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des subventions à recevoir</i>		
Débiteurs	(10 118)	14 513
Subventions à recevoir	185 656	276 538
Taxes à recevoir	(14 779)	38 864
Stocks	13 140	7 740
Charges payées d'avance	(1 008)	18 406
Créditeurs et charges à payer	32 107	(164 598)
Sommes à remettre à l'État	(278)	(5 752)
Somme à payer à la Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire	-	(200 000)
Apports reportés	(297 540)	409 702
Produits reportés	(2 092)	(8 552)
	<b>(94 912)</b>	<b>386 861</b>

**11. Ventilation des charges**

Les salaires et charges sociales sont ventilés comme suit :

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
Administration et frais de bureau	<b>182 650</b>	157 680
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	<b>284 575</b>	178 760
Archives, collection et documentation	<b>191 707</b>	152 932
Développement philanthropique et activités de financement	<b>28 402</b>	23 423
Communications et publicité	<b>94 002</b>	48 794
Entretien des immeubles et du site	<b>43 636</b>	44 837
Expositions	<b>72 119</b>	71 241
Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway	<b>68 583</b>	53 807
	<b>965 674</b>	731 474

**12. Engagements**

L'ACHF s'est engagée en vertu de contrats de services et de location d'équipements venant à échéance jusqu'en 2024. Ces engagements totalisent 5 640 \$ et se répartissent comme suit :

	\$
2023	2 945
2024	2 695

**13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire**

La Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et prologuée en vertu de la loi Canadienne sur les organisations à but non-lucratif, est une fondation publique qui a pour but d'encourager la conservation, la présentation, l'interprétation et la publication d'informations concernant l'héritage ferroviaire canadien ainsi que la sollicitation de dons, de legs et d'autres contributions au bénéfice de l'ACHF et qui a également pour but de gérer ces fonds. L'ACHF contrôle la Fondation puisque la majorité des administrateurs de la Fondation sont également administrateurs de l'ACHF.

Les états financiers de la Fondation se détaillent comme suit :

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
	<b>(audité)</b>	(audité)
État de la situation financière		
Actif	<b>2 319 531</b>	2 107 750
Passif	<b>180 450</b>	180 450
Actifs nets*	<b>2 139 081</b>	1 927 300

\* Les actifs nets au 31 mars 2022 incluent des dotations reçues au cours de l'exercice de 200 000 \$ (749 844 \$ en 2021).

**13. Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire (suite)**

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	\$
	<b>(audité)</b>	(audité)
État des produits et des charges		
Produits	<b>116 498</b>	364 321
Charges	<b>104 717</b>	79 212
Excédent des produits sur les charges	<b>11 781</b>	285 109

Les méthodes comptables adoptées par la Fondation sont identiques à celles de l'ACHF.

Au cours de l'exercice, la Fondation a effectué un don à l'ACHF de 90 000 \$ (67 516 \$ en 2021) comptabilisé dans les produits de dons.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

**14. Autres informations**

*Apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles, de fournitures, de services, de collection et de matériel d'exposition*

La direction a déterminé que des bénévoles ont contribué pour un total d'environ 22 137 heures de travail à l'ACHF durant l'exercice (15 898 heures en 2021). Ces heures n'ont pas été comptabilisées dans les registres comptables. La direction estime que le coût de ces travaux, en sous-traitance, varierait de 20 \$ à 50 \$ par heure.

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé avoir reçu des apports à titre de collection et de matériel d'exposition d'une valeur approximative de 93 379 \$ (235 254 \$ en 2021) qui n'ont pas été comptabilisés.

*Taxes municipales*

La Ville de Delson et la Ville de Saint-Constant appuient les activités de l'ACHF en lui accordant une exemption de taxes municipales.

**15. Instruments financiers**

*Risque de crédit*

L'ACHF consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

*Risque de taux d'intérêt*

La dette porte intérêt à des taux fixes. Les intérêts sont remboursables à même les versements de la subvention du ministère de la Culture et des Communications. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

**15. Instruments financiers (suite)**

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'ACHF ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'ACHF surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2022, les principaux passifs financiers de l'ACHF étaient les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette.

**16. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

# Association canadienne d'histoire ferroviaire

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2022

### Produits – Annexe A

	Notes	2022 \$	2021 \$
Admissions		<b>584 825</b>	195 906
Ventes de la boutique et du Café Le Tramway		<b>165 785</b>	56 426
Location de salles et du site		<b>91 895</b>	62 908
Cotisations		<b>39 636</b>	35 067
Dons		<b>336 218</b>	265 942
Autres revenus		<b>119 525</b>	68 827
		<b>1 337 884</b>	685 076
<b>Subventions</b>			
Emploi et Développement social Canada		<b>30 146</b>	32 616
Patrimoine canadien		<b>47 729</b>	49 320
Ministère de la Culture et des Communications		<b>550 246</b>	560 633
Ministère de la Culture et des Communications – Dimanches gratuits		<b>102 296</b>	10 419
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec		-	817
Ville de Saint-Constant		<b>46 950</b>	46 950
Bibliothèque et Archives nationales du Québec		<b>40 893</b>	49 706
Ville de Delson		<b>15 200</b>	15 200
Tourisme Montérégie		<b>225</b>	4 041
Municipalité régionale de comté de Roussillon		-	7 000
Ministère du Tourisme		<b>12 008</b>	-
		<b>845 693</b>	776 702
<b>Subventions - COVID-19</b>			
Subvention salariale d'urgence du Canada	4	<b>97 161</b>	378 824
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	8	-	20 000
Patrimoine canadien		<b>100 000</b>	100 000
Ministère de la Culture et des Communications		<b>77 000</b>	87 000
Autres subventions		-	5 295
		<b>274 161</b>	591 119
		<b>2 457 738</b>	2 052 897
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b>			
Développement économique Canada		<b>84 419</b>	88 862
Ministère de la Culture et des Communications		<b>120 075</b>	117 020
CLD de Roussillon		<b>519</b>	546
North American Railway Foundation		<b>3 715</b>	3 911
Patrimoine canadien		<b>560</b>	9 504
Fondation de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire		-	176
Heller-Smith Family Foundation		<b>5 885</b>	8 137
Municipalité régionale de comté de Roussillon		-	31
Bibliothèque et Archives Canada		<b>12 490</b>	7 347
		<b>227 663</b>	235 534
		<b>2 685 401</b>	2 288 431

## Association canadienne d'histoire ferroviaire

### Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

#### Charges – Annexe B

	<b>2022</b>	2021
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Administration et frais de bureau	<b>380 949</b>	273 699
Animation, éducation et expérimentation ferroviaire	<b>455 710</b>	278 943
Archives, collection et documentation	<b>284 122</b>	197 809
Assurances	<b>100 566</b>	86 506
Conservation et restauration	<b>43 825</b>	31 340
Développement philanthropique et activités de financement	<b>28 402</b>	23 423
Communications et publicité	<b>152 085</b>	67 348
Entretien des immeubles et du site	<b>417 909</b>	348 720
Expositions	<b>121 422</b>	118 961
Honoraires	<b>108 043</b>	45 723
Intérêts de la dette	<b>20 341</b>	30 562
Location de salles, charges de la boutique et du Café Le Tramway	<b>182 659</b>	88 076
Publications	<b>42 492</b>	40 593
	<b>2 338 525</b>	1 631 703
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>290 692</b>	289 475
Amortissement des actifs incorporels	<b>2 039</b>	2 915
	<b>2 631 256</b>	1 924 093